

ESPACES NATURELS SENSIBLES DE L'AIN

Des animations toute l'année !



Les deux années qui viennent de s'écouler ont montré à quel point le besoin de nature et la possibilité de découvrir des grands espaces ou de prendre l'air sont importants pour chacun. Une nouvelle fois, à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, le Département de l'Ain et le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (CEN) dévoilent les animations nature qui rythmeront l'année 2022. La 7^e édition du calendrier des animations nature de l'Ain rassemble cette année plus d'une centaine d'événements organisés par près de 40 associations et collectivités locales. Une nouvelle carte touristique des sites naturels 2022 accompagne ce calendrier.

Un lancement sous l'égide de la Journée mondiale des zones humides



Tous les ans, le 2 février est la Journée mondiale des zones humides, date anniversaire de la signature de la convention internationale sur zones humides (Convention de RAMSAR, 1971). A cette occasion, en France et à l'international, des animations sont proposées durant tout le mois de février pour découvrir ces milieux entre terre et eau. Dans l'Ain, la politique départementale des espaces naturels sensibles (ENS) est intimement liée aux zones humides : plus de 3 ENS sur 4 ont des caractéristiques de zones humides (marais, tourbières, prairies humides, îlons...).

Ces milieux naturels sont de formidables réservoirs de biodiversité et jouent un rôle clé dans la préservation de la qualité de l'eau et la régulation du climat. À l'image du label d'excellence « rivières sauvages », les zones humides d'exception peuvent bénéficier d'une reconnaissance internationale par le label RAMSAR. Dans l'Ain, plusieurs sites naturels sont à la hauteur de ce label. En synergie avec les objectifs du « Plan Nature », le Département de l'Ain s'est engagé pour accompagner la labellisation internationale des zones humides les plus emblématiques de son territoire. Plusieurs territoires dont la Dombes, le marais de Lavours et les marais et tourbières des montagnes du Bugey sont engagés dans la démarche d'obtention de ce prestigieux label.

106 animations proposées

Le calendrier des animations nature vous invite à découvrir l'exceptionnel patrimoine naturel du département de l'Ain.

Plus d'une centaine d'événements sont proposés, avec des formats variés pour s'adapter aux goûts de tous : observations de nuit, randonnées, rencontres avec des animaux...

Les animations sont répertoriées par territoires : Val de Saône nord-Bresse-Revermont / Dombes-Val de Saône Sud / Côtiers- Plaine de l'Ain / Haut Bugey/ Bugey sud – Valromey / Pays de Gex – Valserine. Elles sont aussi présentées par dates et par communes.

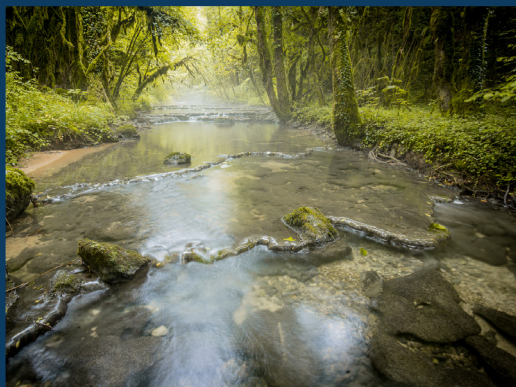
Dans l'Ain, 38 sites sont également accessibles en visite libre, avec des sentiers et des parcours d'interprétation conçus pour accompagner la découverte du lieu en autonomie.

Au regard de la crise sanitaire actuelle, il est conseillé de prendre contact avec l'organisateur de l'animation pour être tenu informé des conditions d'accueil et du maintien de l'évènement.

Maintenir l'accès à la nature tout en respectant les consignes sanitaires

L'impact de l'épidémie de Covid rend incertaine la programmation d'événements accueillant du public. Malgré tout, le CEN et le Département de l'Ain tiennent à réaliser une programmation des animations nature, à la hauteur des années précédentes, afin de permettre aux Aindinois et aux visiteurs de profiter de sorties-découvertes dans les espaces naturels.

La politique Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département de l'Ain



Le département de l'Ain regorge de trésors naturels à découvrir. Ces espaces naturels sont très variés : alpages, forêts, prairies, marais, étangs, lacs, rivières... et même des dunes ! Ces sites accueillent diverses activités telles que l'agriculture, la pêche, la chasse, la randonnée et d'autres activités ludiques, sportives ou culturelles. Conscient des nombreuses richesses présentes sur son territoire, le Département de l'Ain porte une politique ambitieuse de préservation et de valorisation des milieux naturels et des espaces naturels sensibles. La mise en œuvre du « Plan Nature » a déjà permis la labellisation de 39 sites en ENS, leur ouverture au public ainsi que la promotion des sports de nature. Dans l'Ain, les ENS recouvrent plus de 13 000 hectares, soit environ 2% de la surface départementale. **Plus d'infos : www.patrimoines.ain.fr**

Un réseau actif dans l'Ain

Une quarantaine d'associations et collectivités locales s'investissent pour la gestion des espaces naturels et/ou l'organisation d'animations à la découverte du patrimoine naturel. C'est le cas notamment du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (CEN) qui gère plus de 85 sites avec plus de 100 collectivités engagées à ses côtés dans le seul département de l'Ain. Chaque année, environ 2 000 enfants ou adultes bénéficient d'une animation du CEN.

Plus d'infos : www.cen-rhonealpes.fr

Où trouver le calendrier des animations ?

- dans tous les offices de tourisme de l'Ain
- CEN Rhône-Alpes-Antenne de l'Ain :
tél. 07 88 12 51 79
animation01@cen-rhonealpes.fr
- Département de l'Ain :
direction.environnement@ain.fr
- En ligne sur : www.ain.fr
www.cen-rhonealpes.fr
www.patrimoines.ain.fr



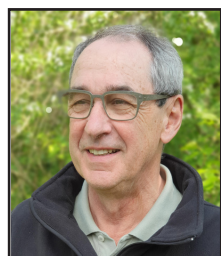
Une nouvelle carte touristique !

La carte touristique des sites naturels a été rééditée pour permettre au public de découvrir ou redécouvrir 46 espaces naturels dans l'Ain. Quelques nouveautés sont à noter pour 2022 : l'ouverture du site paléontologique de Dinoplagne® qui permet l'observation d'empreintes de dinosaures et l'aménagement d'un sentier sur pilotis au marais de Vaux, Plateau d'Hauteville. Le lac de Millieu à Lhuis, labellisé Espace Naturel Sensible, a rejoint cette nouvelle édition de la carte touristique.



« Nature et tourisme n'ont pas toujours fait bon ménage. Aujourd'hui, à l'appui de notre politique Espaces Naturels Sensibles, le Département de l'Ain célèbre la réconciliation de l'homme avec son milieu, ponctuée de prévention, de respect des milieux naturels et de vigilance à leurs égards. En écho à la Journée mondiale des zones humides, plusieurs sites de l'Ain sont désormais à la hauteur du label « rivières sauvages » récompensant les rivières d'excellente qualité écologique. Et notre Plan Nature vise à labelliser des sites naturels d'exception en Espaces Naturels Sensibles pour assurer leur gestion, préservation et mise en valeur. Aux côtés du Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes, 40 associations et collectivités locales aindiennes se mobilisent pour proposer, tout au long de l'année, des animations, pour que l'homme apprenne à respecter la nature. »

Marie-Christine Chapel, Vice-présidente déléguée au tourisme, au patrimoine et à la culture



« Pour le CEN Rhône-Alpes, proposer des animations sur des espaces naturels permet de fédérer les citoyens de chaque territoire autour des services rendus par la nature et susciter en eux l'envie et les moyens de la préserver. »

Jean-Yves Chetaille, Président du Conservatoire d'espaces naturels de Rhône-Alpes

CONTACTS PRESSE

• **Conseil départemental de l'Ain – Direction de la communication - Céline Moyne-Bressand**

tél. 04 74 22 98 33 • celine.moyne-bressand@ain.fr

• **CEN Rhône-Alpes - Pascal Faverot, chargé de projets communication**

tél. 04 72 31 84 50 • pascal.faverot@cen-rhonealpes.fr